



## **Déclaration de la FSU au CSAD du 6 février 2025**

Madame la Directrice académique des services de l'Aisne,

L'année 2024 a été marquée par des coupes budgétaires, des réformes imposées sans concertation et des conditions de travail dégradées pour les personnels éducatifs, ainsi qu'une montée de tensions liées à la gestion des crises, qu'elles soient sociales, politiques ou pédagogiques.

En 2025, le contexte reste toujours aussi difficile. Nous ne pouvons ignorer la crise de l'attractivité de nos métiers, l'affaiblissement des conditions d'enseignement et les inégalités qui se creusent au sein du système éducatif et cela malgré les efforts constants de celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour l'éducation des jeunes.

En ce début d'année, nous accueillons la sixième ministre de l'Éducation nationale depuis 2022. En 2 ans et demi, Le ministère de l'Éducation Nationale, avec sa succession de ministres a traversé une période d'instabilité qui a contribué à alimenter un sentiment de frustration et de perte de sens au sein de la profession. La brutalité du dialogue social et l'absence de considération pour les avis des professionnels de l'éducation ont exacerbé cette crise de confiance. L'annulation des 4000 suppressions de postes d'enseignant.e.s et de la création de 2000 emplois d'AESH est un pas dans la bonne direction, mais elle reste insuffisante, face à l'ampleur des réformes nécessaires, en plus d'être remise en cause par le vote du sénat.

Il est donc crucial d'engager une véritable réflexion de long terme sur la manière de revaloriser les conditions de travail et les rémunérations des personnels éducatifs, ainsi que sur le renforcement des équipes pluri professionnelles. Cela passe par la création d'emplois, une meilleure prise en compte de la diversité des métiers au sein de l'Éducation nationale, et une politique ambitieuse pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement des élèves.

Les réformes récentes ont aussi mis à mal l'inclusion scolaire, notamment à travers la réduction des moyens alloués aux RASED et la gestion hasardeuse des AESH. Il est urgent de mettre en place une stratégie de soutien et de reconnaissance pour ces personnels en première ligne, qui subissent une précarité croissante et sont confrontés à des missions toujours plus complexes.

Concernant la carte scolaire, dix postes sont supprimés dans notre département mais c'est au final 21 fermetures de postes pour seulement trois ouvertures de postes classe. C'est encore inacceptable lorsqu'on connaît la réalité du terrain et les difficultés des collègues à faire classe sereinement avec un public scolaire axonais qui demande la plus grande attention. La baisse démographique ne devrait pas être un argument financier pour supprimer des postes mais bien au contraire être un levier pour alléger considérablement les effectifs de chaque classe et permettre à tous les élèves, quel que soit leur niveau de classe, de bénéficier des mêmes conditions d'apprentissage. Moins d'élèves par classe : c'est accorder un temps pour chaque élève régulièrement, c'est améliorer l'aide individualisée, c'est canaliser davantage les élèves hautement perturbateurs, c'est diminuer les conflits entre élèves, c'est améliorer l'inclusion...c'est tout simplement donner les moyens de conduire à la réussite de chaque élève.

Les enseignants sont les premiers acteurs dans la transmission du savoir et dans la prise en charge de la difficulté scolaire. La carte scolaire de cette année donne la possibilité de laisser des enseignants devant élèves avec des effectifs réduits pour améliorer les conditions d'apprentissage et de travail de chacun, nous demandons donc solennellement qu'aucune fermeture de classe ne soit prononcée, et que des moyens supplémentaires soient attribués pour faire face aux besoins croissants tels les réseaux d'aide.

La FSU insiste sur la nécessité de garantir une égalité d'accès à une éducation de qualité pour tous les élèves, quel que soit leur lieu de résidence.

Madame la Directrice Académique, les défis auxquels nous faisons face sont nombreux, et il en va de la responsabilité de l'État de prendre des décisions à la hauteur de l'enjeu. Si nous voulons que l'École publique retrouve sa vocation émancipatrice et égalitaire, il est impératif de réengager un dialogue de qualité, de respecter l'expertise des professionnels de l'éducation et de garantir à nos élèves un cadre d'apprentissage propice à leur épanouissement.